



CERIC



CENTRE NATIONAL  
DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE



Journée d'études

# ***LA CONVENTION DE L'UNESCO SUR LA DIVERSITE CULTURELLE***

23 juin 2006

CERIC, Aix-en-Provence

Lieu : Salle Février, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme et de la société, Aix-en-Provence

# PROGRAMME

## *9 heures - Rapport introductif*

**Yadh Ben Achour,**

Professeur à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

## *9 heures 30 - La négociation de la Convention sur la diversité culturelle*

- **Le rôle de l'UNESCO**

Katerina Sténou, Directrice des Divisions des politiques culturelles et du dialogue interculturel, UNESCO(sous réserve)

- **Les travaux préparatoires**

Jean Musitelli, Conseiller d'état, membre du groupe d'experts indépendants

- **Le rôle de la Communauté européenne**

Son exc. Michel Vanden Abeele, Chef de Délégation, Délégation de la Commission européenne auprès de l'OCDE et de l'UNESCO

### **Discutants :**

- Kamel Boughaba, Ministre plénipotentiaire, Délégué permanent adjoint de l'Algérie auprès de l'UNESCO
- Catherine Dumesnil, Chargée de mission, délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO

## Déjeuner

### *14 heures - Le contenu et les perspectives de mise en oeuvre de la Convention sur la diversité culturelle*

- **Les apports de la Convention**

Sophie Clément, doctorante, allocataire-monitrice au CERIC

- **L'articulation de la Convention avec les instruments internationaux préexistants**

Hélène Ruiz Fabri, Professeur à l'Université Paris I – Panthéon Sorbonne

#### **Discutants :**

- Son exc. Philippe Kridelka, Ambassadeur, Délégué permanent de la Belgique auprès de l'UNESCO
- Pascal Rogard, Président de la Coalition française pour la diversité culturelle

### *Conclusions*

#### **Marc Pena,**

Doyen de la Faculté de droit et de science politique de l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III

Journée d'études

# **LA CONVENTION DE L'UNESCO SUR LA DIVERSITE CULTURELLE**

23 juin 2006

CERIC, Aix-en-Provence

## **Bulletin d'inscription**

Nom : .....

Prénom : .....

Titre : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Frais d'inscription : 100 euros.

Étudiants : 30 euros.

Les frais d'inscription comprennent la participation au déjeuner.

Règlement à l'avance, par chèque, à l'ordre de Monsieur l'Agent comptable de l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

Inscriptions et renseignements auprès de :

Madame Claudine Labi

CERIC 38 avenue de l'Europe

13090 Aix-en-Provence

Tel. 04 24 52 72 60

Courriel : [claudine.labi@wanadoo.fr](mailto:claudine.labi@wanadoo.fr)